



## Notre associée nous lâche après un an alors que le resto marche b

Par **balade30**, le **02/06/2010** à **22:06**

Bonjour,  
voilà depuis 1 an mon époux est créé un petit resto snack avec une amie donc l'associée ils sont tous les deux avec leur société autour d'une société de fait, le resto fonctionne bien il progresse mais pour des raisons qui lui sont propres mais a mon gout irraisonné elle eu arrêter mon mari est lui serveur et elle cuisinière, elle nous plante juste avant une saison quels sont nos recours, comme il y a création elle va vouloir en retirer de l'argent ...  
Merci pour vos réponses.